

**Le collectif AEDE \* ouvre un espace de dialogue  
entre les pouvoirs publics et la société civile  
sur les droits de l'enfant en France**

Paris, 29 novembre 2013 - Madame Dominique BERTINOTTI a répondu présente, jeudi 21 novembre, à l'invitation du collectif AEDE (Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant) à renouer le dialogue avec la société civile sur les droits de l'enfant, en présence de Monsieur Dominique BAUDIS, Défenseur des droits.

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, les 35 organisations de la société civile française engagées dans le projet AEDE souhaitent prendre date avec les pouvoirs publics. L'enjeu de leur démarche est de mettre à profit les deux ans à venir, avant l'audition du Gouvernement par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies à l'automne 2015, pour favoriser un travail concerté de tous les acteurs afin de progresser dans l'application par la France de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Le collectif a donc appelé **les pouvoirs publics à mieux travailler ensemble**, à la fois au sein du Gouvernement, du Parlement, entre le Gouvernement et les collectivités territoriales, mais aussi avec les Institutions de défense des droits humains et particulièrement des droits de l'enfant. Il a surtout été demandé au Gouvernement de travailler en lien étroit avec la société civile - **au premier rang de laquelle les enfants et les jeunes eux-mêmes.**

Toutes les interventions, aussi bien de la ministre que du Défenseur des droits, mais aussi de son adjointe Madame Marie DERAÏN, Défenseuse des enfants, ou du Député, Monsieur Dominique RAIMBOURG qui accueillait la soirée au Palais Bourbon, ont été très convergentes sur les manques de la mise en œuvre actuelle des droits de l'enfant par la France. Ont été ainsi relevés des politiques de l'enfance trop sectorisées et cloisonnées, le manque d'un lieu pour définir une politique globale en direction des enfants, une coordination insuffisante entre les services de l'Etat et ceux des collectivités territoriales et surtout le besoin de renforcer le dialogue avec la société civile pour plus de cohérence et d'équité sur le territoire.

La ministre a également mis l'accent sur la nécessité **d'une meilleure prise en compte de l'enfant en tant que sujet de droits** : il faut « *aider les enfants à être acteurs de leur trajectoire biographique* », a-t-elle déclaré. Les représentants des organisations d'enfants et de jeunes ont ainsi pu faire part, lors de cette soirée, de l'importance pour elles de s'être engagées dans le collectif AEDE. Ils ont apprécié que l'institution du Défenseur des droits, par la voix de la Défenseuse des enfants, réaffirme avec force son besoin de travailler avec les enfants et les jeunes, et pas seulement pour eux.

**Un nouveau rendez-vous a donc été proposé en novembre 2014**, pour un échange sur les principales préoccupations et préconisations mises en avant dans le rapport que le collectif AEDE aura alors tout juste rendu au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies.

**Contacts :**

Sophie Graillat (DEI-France) : +33 6 99 10 49 37 ; [contact@dei-france.org](mailto:contact@dei-france.org)  
Florine Pruchon (Solidarité Laïque) : +33 1 45 35 13 13 ; [fpruchon@solidarite-laique.org](mailto:fpruchon@solidarite-laique.org)

---

\* ACE : Action Catholique des Enfants / ACEPP : Association des collectifs enfants parents professionnels / AFEV : Association de la Fondation étudiante pour la Ville / AFMJF : Association française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille / Aide et Action / ANACEJ : Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes / APAJH : Fédération des Associations pour adultes et jeunes handicapés / ATD (Agir tous pour la dignité) Quart-Monde France / CDERE : Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation / CEMEA : Association nationale des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active / Citoyens et Justice – Fédération des associations socio-judiciaires / CNAEMO : Carrefour National de l'Action éducative en Milieu Ouvert / CNAPE : Convention Nationale des Associations de Protection de l'enfance / CNB : Conseil national des Barreaux / Cœur d'Enfants/ DEI - France : Défense des Enfants International – France / Dynamo-International / ECPAT France / Entraide Universitaire / FCPE : Fédération des conseils de parents d'élèves / Forum Français de la Jeunesse / Hors la Rue / ICEM (Institut coopératif de l'Ecole moderne) Pédagogie Freinet / Intermèdes Cultures Robinson / Jets d'encre/ JOC : Jeunesse Ouvrière Chrétienne/ LDH : Ligue des droits de l'Homme / OCCE : Office central de coopération à l'Ecole / *PasdeOdeconduite* / FGPEP : Fédération Générale des pupilles de l'enseignement public / RNJA : Réseau National des Juniors Associations / Solidarité Laïque / SNUipp-FSU : Syndicat National Unitaire des Instituteurs et Professeurs des écoles et PEGC / Trisomie 21 / UNIOPPS : Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux